

Macron fait exploser le seuil historique des demandes d'asile en France : 140 000 en 2019 !

écrit par Christine Tasin | 20 novembre 2019



Une demandeuse d'asile est auditionnée par un agent français de l'Ofpra, en 2018 à Niamey, au Niger. Mehdi Chebil/Mehdi Chebil

.

Et ça n'est que la face émergée de l'iceberg... Ceux qui sont répertoriés. Et l'on ne dit rien de tous ceux qui ne sont pas enregistrés, de tous ceux qui ne demandent pas l'asile mais sont accueillis à bras ouverts au titre du regroupement familial ou sous le prétexte de faire des études chez nous, non plus que ceux qui, depuis des lustres sont entrés en France, ont été inéligibles à la carte de demandeur d'asile mais ne sont jamais repartis.

.

Le Grand remplacement, un mythe, qu'ils disent...

.

Quant au coût des demandeurs d'asile... même le Sénat hausse le ton et veut rejeter le budget qui manquerait « de sincérité ». Un peu mon colon !

« «Rattrapage tardif et imparfait», «incapacité chronique à anticiper», scénario «peu réaliste». La charge du sénateur LR du Rhône, François-Noël Buffet, contre la politique migratoire du gouvernement pour 2020, se veut sans concession. Son avis sur les crédits de la mission «Immigration, asile et intégration» sera présenté ce mercredi à la commission des lois de la Haute Assemblée, avant un débat en séance publique le 28 novembre. Lui invite ses pairs à rejeter ce budget dont il dénonce la «sincérité perfectible».

Il révèle surtout que «le gouvernement fait l'hypothèse prévisionnelle d'une hausse de la demande d'asile de 12 % en 2019 puis d'une stabilisation à 0 % à partir de 2020.» En clair: non seulement le record historique des 123 000 demandeurs de statut de réfugié de 2018 va être largement battu cette année, pour atteindre, au minimum, 138 000 demandeurs d'asile, mais l'élu rhodanien alerte sur le postulat «largement erroné», selon lui, d'un flux stable pour l'année prochaine.

Et pourtant, le sénateur Buffet intègre bien dans ses prévisions les annonces gouvernementales de ces dernières semaines. Il constate que les crédits consacrés à l'immigration ont augmenté de 9,8 % pour avoisiner les 2 milliards d'euros dans le projet de loi de finances pour 2020. Mais, à le lire, cela ne suffira pas, les demandeurs d'asile ayant, à eux seuls, «quasiment quadruplé en dix ans». Il précise que la France «reste particulièrement exposée aux flux de rebonds», plus d'un tiers des demandes déposées en préfecture relevant «normalement d'un autre pays européen». »

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/asile-le-seuil-hist>

.
Et les critiques sur la politique de Macron consistant à créer 200 emplois de plus pour l'Ofra et à augmenter de 30% les subventions sont légion :

Si la réduction des délais d'instruction des dossiers, pour coller aux 6 mois annoncés au total, consiste à traiter à la chaîne et sans ménagement Albanais et Géorgiens, la machine va tousser», pronostique un fin connaisseur de ce contentieux.

*Les quotas de travailleurs étrangers promis par l'exécutif? Cela ne réglera rien puisque cette politique consiste à ajouter une filière d'entrée supplémentaire à un flux qu'on ne régule pas
Un conseiller d'État*

.
Et François-René Buffet de dénoncer les non expulsions de clandestins :

La question des expulsions de clandestins reste, à ses yeux, «le nœud du problème». Selon le sénateur Buffet, «la France est tombée cette année à un plus bas historique en termes de taux d'exécution des décisions d'éloignement (environ 15 % seulement). Le volume des obligations de quitter le territoire français (OQTF) prononcées explose, sans que les services chargés de mettre en œuvre les éloignements aient les moyens de suivre (132.000 mesures ont été prononcées, mais seulement 20.000 exécutées en 2018).» Des chiffres impitoyables.

.
Quant à la fraude des prétendus « mineurs isolés », là c'est l'Arlésienne

Les fraudes à la minorité, visant à se faire passer pour un «mineur non accompagné», ont grimpé, quant à elles, de 127 % en un an, avec 822 cas signalés. Beauvau voulait contrôler chaque année 10 % des cartes de séjour pluriannuelles délivrées par les préfets. Seulement 2 768 cartes l'ont été, pour aboutir à 34 retraits et 129 convocations. «L'objectif n'est pas atteint», déplore le Sénat.

.

Conclusion ? On n'est pas sortis de l'auberge ! Et Macron peut bien agiter ses bras en tous sens pour noyer le poisson, qui peut croire un instant que l'immigration n'est pas un sujet explosif qui va nous sauter au nez incessamment sous peu, pour le pire ?